

FFF - LPIFF **DISTRICT DE FOOTBALL** DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Barème de remboursement des frais de déplacement et d'équipement des Arbitres et Arbitres-Assistants opérant pour le compte du District de Football 93

A compter du 1^{er} juillet 2022

Indemnité de déplacement :		48,50 €
Indemnité d'équipement et de documentation :	U18 – U20 - Seniors U17 – U16 U15 – U14 Futsal seniors, U18, Fém	31,50 € 26,50 € 21,50 € a. 16,50 €

DECOMPTE DES FRAIS

Nom de l'arbitre :			Licence n°:	
Compétition :			Date :	
Equipes :				
Frais de déplacen	ent :			48,50 €
Indemnité d'équi	pement :			€
			TOTAL:	€
	Date e	t Signature :		

Toute correspondance est à adresser impérativement à la Direction

Indemnité de déplacement :

FFF - LPIFF **DISTRICT DE FOOTBALL** DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Barème de remboursement des frais de déplacement et d'équipement des Arbitres et Arbitres-Assistants opérant pour le compte du District de Football 93

A compter du 1^{er} juillet 2022

48,50€

Indemnité d'équi	pement et de documentation : Futsal seni	U18 – U20 – Seniors U17 – U16 U15 – U14 ors, U18, Féminines	31,50 € 26,50 € 21,50 € 16,50€
	DECOMPTE DES	FRAIS	
Nom de l'arbitre :		Licence n°:	
Compétition :		Date :	
Equipes :			
Frais de déplacer	ment :		48,50€
Indemnité d'équi	ipement :		€
		TOTAL:	€
	Date et Signature	:	

District de Football de la Seine-Saint-Denis Commission De District de l'Arbitrage (CDA) 65-75 Av Jean Mermoz – 93120 La Courneuve 2 01.48.19.89.40 - Fax: 01.48.79.05.48 http://district93foot.fff.fr - 10 arbitrage@district93foot.fff.fr

District de Football de la Seine-Saint-Denis Commission De District de l'Arbitrage (CDA) 65-75 Av Jean Mermoz – 93120 La Courneuve 2 01.48.19.89.40 - Fax: 01.48.79.05.48

http://district93foot.fff.fr - 1 arbitrage@district93foot.fff.fr